Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 38 (1900)

Heft: 43

Artikel: Bourquin

Autor: V.F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-198385

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à

L'AGENCE DE PUBLICTIÉ HAASENSTEIN & VOGLER Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Ger're, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc. Rédaction et abonnements:

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

Suisse: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50. ETBANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des der janvier, der avril, der juillet et der octobre. S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes. PRIX DES ANNONCES

Canton: 45 cent. — Suisse: 20 cent. Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les NOUVEAUX ABONNÉS de Suisse, pour l'année 1901 (abonnement d'un an), recevront gratuitement les numéros du IV^{me} trimestre 1900.

Bourquin.

Bourquin, le fameux herboriste de Lausanne, n'est plus. On l'a enterré mardi, Trois cents personnes à peine lui ont rendu les derniers devoirs. Que le monde est ingrat! Si la moitié seulement de ceux qu'il a traités et qui l'appelaient leur providence avaient eu quelque vergogne, ce n'est pas trois cents, mais des centaines de mille participants qu'aurait compté le cortège funèbre.

En a-t-il débité des tisanes, ce bon Bourquin! Songez qu'il pratiquait depuis plus de trente ans, qu'il recevait en moyenne cent visiteurs par jour et que la plupart consultaient non seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour des parents, des amis, des connaissances, des voisins. Il a vu défiler dans son cabinet à peu près toute la population du canton de Vaud, une bonne partie du reste de celle de la Suisse romande et des départements français limitrophes, sans compter nombre de clients venus de plus loin. Des lords authentiques, des comtes et des barons de France et d'Allemagne, des commandeurs italiens, des ducs apparentes à la famille du tzar n'ont pas dédaigné avoir recours à ses soins.

S'il l'avait voulu, Bourquin serait mort dix fois millionnaire. Mais il ne l'a pas voulu.

Fils d'un agriculteur de la Montagne de Diesse, dans le Jura bernois, il s'était senti de bonne heure du goût pour les sciences naturelles et pour la médecine. Son rêve eût été de faire des études universitaires. Malheureusement, ses parents ne le comprirent pas et combattirent ses penchants. Ils avaient un assez joli domaine; il leur semblait plus sage de faire de leur enfant un bon paysan, qui le cultiverait après eux et qui l'arrondirait. Leur espoir fut déçu. Sitôt en âge de se tirer d'affaire, le jeune Bourquin entra au service de l'ancienne compagnie de la Suisse-Occidentale et fut successivement contrôleur et chef de train.

Tout en roulant sur les voies ferrées, Bourquin étudiait les simples, composait ses premières tisanes et les administrait à des camarades, sans vouloir accepter la moindre rémunération. Ses essais furent couronnés de succès et en quelques mois, le chef de trainherboriste devint célèbre sur tout le réseau de la Suisse-Occidentale. Cédant aux conseils de ses amis et de ses premiers obligés, Bourquin abandonna alors les chemins de fer et s'établit à Prilly, puis à Lausanne.

Il ne tarda pas à être débordé par la besogne, si bien qu'il dût confier à des tiers la cueillette dés plantes médicinales. On les lui envoyait, par ballots, des Ormonts, du canton de Berne, du Jura et d'Allemagne. Chez lui, il hàchait menu tous ces herbages, dont il emplissait de grands sacs; puis, dans le secret de son laboratoire, il faisait ses célèbres mélanges destinés à purifier le sang, à le rafraîchir, à le fortifier, à stimuler la circulation ou à la régler. Car, pour Bourquin, toutes les maladies étaient dues à l'état du sang. Et il n'avait pas besoin de voir le patient pour dire son mal; il lui suffisait de tenir durant une seconde, devant le jour, le flacon rempli de « l'eau » du malade:

« Celui-là, disait-il, est assez mal fichu, il a le foie fendu par le milieu, mais voilà une tisane qui va le lui recoller en six semaines..... Cet autre est f...., il n'y a rien à faire..... Cette troisième a une ophtalmie, c'est la crasse du sang qui lui a sauté aux yeux; faites-lui prendre de cette tisane pendant quinze jours et elle sera hors d'affaire ... Quant au quatrième, il n'est pas plus souffrant que son flacon, dites-lui que mes tisanes ne sont pas pour les bienportants. »

Ce vendeur de tisanes recevait plus de lettres en un jour que les chancelleries de vingt-deux cantons et la Confédération n'en envoient en un mois. La corbeille aux vieux papiers ne pouvait les contenir tous; aussi pendant bien des années les jeta-t-il dans une baignoire hors d'usage.

Pour être retenu le moins longtemps possible par ses clients, Bourquin n'avait aucun siège dans son cabinet, à part la chaise qu'il occupait. Etant ainsi obligés de demeurer debout, les patients ne prolongeaient pas la séance. Gependant, comme, sous son écorce un peu rude, l'herboriste lausannois avait bon cœur, il cédait toujours son siège à ceux qui étaient trop affaiblis pour se tenir sur leurs jambes.

Bourquin a toujours soigné gratuitement les employés de chemins de fer, ses anciens camarades, auxquels il resta étroitement attaché toute sa vie. Il n'acceptait pas un centime non plus des tambours, car il avait été tambourmajor, et, au service déjà, il remettait journellement une petite somme à son caporal pour régaler ses hommes: « J'entends qu'ils ne manquent de rien », lui disait-il; et, chaque matin, il demandait à ses tambours: « Le caporal a-t-il bien exécuté mes ordres? » Inutile de dire que la réponse était toujours affirmative. « Excellent caporal! reprenait alors le tambour-major, attrapera bientôt les galons de sergent. »

Quant aux indigents, aucun de ceux qui se sont adressés à Bourquin ne l'a quitté les mains vides. Seulement, le généreux herboriste n'aimait pas qu'on lui demandât la charité; il donnait chaque fois, sans doute, mais avec moins d'élan que lorsqu'il se trouvait en présence de la misère muette, en face de malheureux n'osant pas dévoiler leur pauvreté. Ceux-là, en rentrant chez eux, trouvaient dans leur cornet de tisane une pièce d'or ou un billet de banque, et, s'il n'habitait pas trop loin de leur bienfaiteur, il leur arrivait de recevoir un panier de victuailles, des vins fins, discrètement envoyés par la même main, « afin que la tisane fit plus d'effet ».

Dans ces conditions, on comprend que la

maison de Bourquin ne désemplit jamais. Il avait à peine le temps de prendre ses repas. Parfois, il ne pouvait dîner qu'à quatre heures de l'après-midi. Aussi éprouvait-il impérieusement le besoin de s'arracher de temps emembre à ses clients et à ses tisanes. Si, en ce moment-là, quelque ami se présentait, vite il l'entraînait à sa cave, dont il refermait la porte à double tour, et alors, pendant des heures, sa nature joviale et son esprit gaulois se donnaient libre carrière. — « Et tes malades, lui disait son ami, tu les oublies, ils vont filer?» — « Laissons-les filer, répondait-il, ils reviendront bien!»

En effet, ils lui revenaient toujours.

Jusqu'à ses dernières années, Bourquin fréquentait assidument les tirs. Il était membre de la Société vaudoise des carabiniers. A plus d'une reprise, il remporta de beaux prix. Ces jours-là, il offrait un dîner dans quelque bon restaurant à tous les amis qu'il rencontrait. Souvent mème, il les priait de commander eux-mèmes le repas de fête sans rien oublier, mais lui-mème n'apparaissait la plupart du temps que pour régler la note du restaurateur; invité et invitant de tous les côtés, il eût du se fendre en cent pour trinquer à la fois avec tous ses amis.

Encore un détail: Bourquin ne prenait pas de liqueurs; il détestait les apéritifs, vermouth, bitter, absinthe. Bien des fois, on l'a vu, dans les cafés, aller à une table où des consommateurs étaient accoudés autour d'une chopine d'eau-de-vie et leur dire: « Mes amis, laissezmoi ce kratz qui vous brûle le sang et faitesmoi le plaisir d'accepter quelques bouteilles de bon vin vaudois. » Souvent même, sans leur demander leur consentement, il enlevait leurs petits verres aux buveurs d'eau-de-vie et les remplaçait lui-même par du vin.

Bourquin serait devenu aussi riche qu'un Rotschild s'il avait serré les cordons de sa bourse; mais il ne tenait pas à thésauriser; il avait les pingres en horreur.

On peut dire de lui que si ses tisanes étaient bonnes, il valait encore mieux qu'elles.

v F

Le romanche.

Morges, le 22 octobre 1900.

La question de l'origine de la langue *romanche*, parlée dans diverses localités du canton des Grisons, a surgi par hasard, l'autre soir, dans la conversation d'une réunion d'amis, dont je faisais partie. Personne n'a pu nous donner, à ce sujet, des renseignements un peu clairs. Auriez-vous peutêtre l'amabilité de me dire, par l'organe de votre journal, dont je suis un fidèle abonné, ce que vous savez à ce sujet.

Veuillez agréer, Monsieur, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de mes sentiments distingués.

C. R

Nous regrettons de ne pouvoir satisfaire que d'une manière bien imparfaite au désir exprimé ci-dessus. Voici tout ce que nous trouvons dans nos notes sur l'origine du *roman-che*: